

### *Les subsides*

La nouvelle entente commerciale protège de nombreux secteurs de l'agriculture canadienne. Par exemple, en vertu de la Liste de marchandises d'importation contrôlée, l'importation au Canada et aux États-Unis de la plupart des produits laitiers et de la volaille est réglementée. Même si le yaourt, la crème glacée et les sous-produits du poulet et de la dinde ne font pas l'objet actuellement de quota à l'importation, rien dans l'entente proposée n'empêche le Canada d'ajouter ces produits à la liste. Nous n'agissons pas de façon unilatérale à cet égard. Nous ne violons pas l'entente commerciale canado-américaine ni l'article 11 du règlement du GATT.

Le député d'Algoma (M. Foster) a fait des remarques erronées et négatives au sujet de notre position au sein du GATT. Il est mal informé. Nous n'avons pas adopté une position identique à celle des États-Unis.

**M. Foster:** Prouvez-le.

**M. Wise:** C'est pourquoi je lui ai dit, par votre intermédiaire, madame la Présidente, que ces renseignements étaient faux. S'il prend la peine de lire la déclaration faite par la ministre du Commerce extérieur (M<sup>lle</sup> Carney) à la Chambre des communes, il y trouvera cinq paragraphes exposant précisément la position que nous adoptons au GATT à l'égard de la gestion de l'offre. Contrairement aux Américains, nous la considérons comme un exemple de commercialisation sérieuse, non seulement à l'échelle nationale, mais plus encore sur les marchés d'exportation.

Vingt-six pays ont étudié le programme laitier du Canada et 21 d'entre eux le mettent actuellement en vigueur. Vous aurez beau chercher longtemps, vous ne trouverez aucun programme laitier au monde qui vienne à la cheville du nôtre. Il n'existe aucun système au monde aussi bien conçu pour équilibrer l'offre et la demande sur le marché national.

Les producteurs laitiers doivent faire face au coût du fourrage, aux conditions atmosphériques et à bien d'autres facteurs indépendants de leur volonté. Ils ne font pas marcher une chaîne de montage. Il ne suffit pas d'aller à l'étable et de mettre les vaches en marche en actionnant un interrupteur. Vous ne pouvez pas augmenter la production de 50 ou 60 livres, puis la réduire en appuyant sur un bouton. Les producteurs laitiers ont réussi à équilibrer l'offre et la demande, malgré tous les facteurs indépendants de leur volonté, et cela, à 0,5 p. 100 près.

Les producteurs laitiers m'ont rencontré il y a un an et demi pour me dire qu'il était insensé de produire du lait supplémentaire pour le marché d'exportation, que cela leur coûtait 15 millions de dollars par an qu'ils devaient payer de leur poche, sans parler d'une facture de 15 à 30 millions de dollars pour le gouvernement fédéral. Comme c'était ridicule, nous avons convenu de réduire la quantité de lait qu'ils produisaient pour le marché d'exportation.

Il faudrait chercher longtemps pour trouver un meilleur modèle. Les producteurs de denrées pour lesquelles il n'y a pas de gestion de l'offre auraient mieux fait d'étudier les débouchés et la gestion de l'offre.

Le député reproche au gouvernement de ne pas avoir déposé tous les détails du GATT. Son parti était au pouvoir à l'occasion des deux dernières séries de négociations du GATT. Je lui demanderais de vérifier comment il a procédé. Il n'est pas conforme à nos traditions de déposer les détails de ces ententes à la Chambre des communes. Le ministre fait une déclaration à la Chambre, comme notre ministre l'a fait la semaine dernière. Nous avons suivi la tradition en demandant au ministre de faire une déclaration à la Chambre des communes.

Le Canada garde la latitude nécessaire pour empêcher que nos programmes de gestion de l'offre ne soient sapés par la hausse des importations. L'an passé, à titre de ministre, j'ai participé à 190 réunions à l'extérieur d'Ottawa où, traditionnellement, je devais faire de brefs discours. Je suppose que certaines personnes dans l'auditoire ont trouvé que mes remarques étaient trop longues. Quoi qu'il en soit, presque inévitablement, la première question soulevée lors d'assemblées publiques portait sur la gestion de l'offre. Les gens craignaient que nous ne puissions négocier avec succès avec les États-Unis et demandaient ce que nous ferions dans le cas du GATT. Les responsables de la gestion de l'offre ont mené le débat public sur cette question.

N'empêche que nos agriculteurs et notre industrie alimentaire auront de nouveaux débouchés aux États-Unis. Par exemple, les contingents américains ne s'appliquent pas à certains de nos fromages mous et mûris. A mesure que se développe notre industrie de fromages spéciaux, ces produits concurrentiels de haute qualité pourraient avoir de plus vastes débouchés aux États-Unis.

● (1240)

Je n'ai fait qu'effleurer la surface, madame la Présidente, mais vous me faites signe que j'ai épuisé mon temps de parole.

En terminant, j'invite les députés à ne pas faire fi des faits. Renoncez pour une fois aux considérations partisans et écoutez ce que disent les représentants du secteur.

Voyons un peu le secteur vinicole. Je n'ai jamais dit qu'il sortait vainqueur de ces négociations. S'il a attiré l'attention des Américains, c'est uniquement en raison des politiques provinciales relatives aux majorations de prix et à la fixation des prix. Il était impossible de ne pas en tenir compte. Ces politiques sont extrêmement discriminatoires. Non seulement ont-elles attiré l'attention des Américains, mais elles ont été soumises au tribunal du GATT. Celui-ci doit prochainement trancher cette question, de sorte que je ne saurais rien en dire, sinon répéter que le tribunal du GATT sera appelé un jour ou l'autre à trancher cette question. Je connais les gens qui oeuvrent dans ce secteur. Je travaille avec eux tous les jours et il y a là des exploitants de la péninsule, de la vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique, et d'autres régions vinicoles. Nous achetons des raisins de la péninsule depuis que nous avons assumé le gouvernement et nous avons signé avec la Colombie-Britannique un accord agro-alimentaire là où nous avons éliminé par exemple les raisins rouges.